



Les déplacements domicile-travail : plus longs et plus souvent en voiture

En 2012, 707 400 personnes ayant un emploi résident en Poitou-Charentes. La plupart travaille dans la zone d'emploi de leur domicile. Près de 10 % effectue des trajets entre deux zones d'emploi de la région et 4 % quitte la région pour aller travailler. Les navettes extra-régionales sont polarisées par des zones d'emploi telles que celles de Paris, Bordeaux et Cholet. En Poitou-Charentes, si la moitié des actifs occupés travaille à moins de 7,9 km, ils résident en moyenne à 19,4 km de leur lieu de travail. Encore plus qu'ailleurs, la voiture est privilégiée pour effectuer ces déplacements.

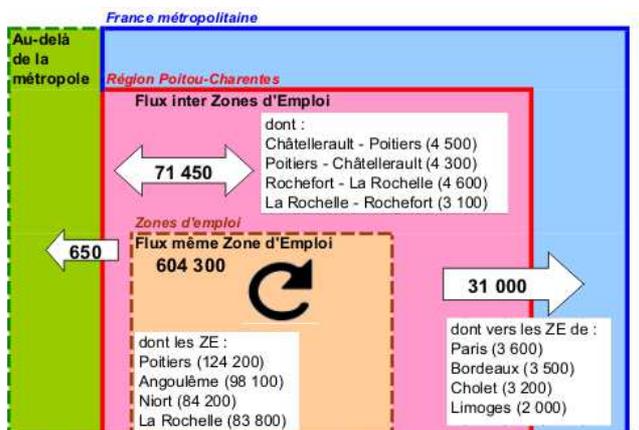
Florence Blanché (Insee)

En 2012, 707 400 actifs ayant un emploi résident en Poitou-Charentes. Parmi eux, plus de 85 % travaillent et résident dans la même zone d'emploi et 10 % alternent entre deux zones d'emploi picto-charentaises.

Les flux de ces derniers se concentrent surtout entre les zones d'emploi de Rochefort et de La Rochelle (entre 3 100 et 4 600 déplacements) ainsi qu'entre celles de Poitiers et de Châtelleraut (plus de 4 000 flux) et dans une moindre mesure, entre celles d'Angoulême et de Cognac (2 300 flux) (figure 1).

1 Des navettes domicile-travail aussi extra-régionales

Synthèse des flux des actifs résidant en Poitou-Charentes en 2012



- Actifs picto-charentais qui résident et travaillent dans la même zone d'emploi
- Actifs qui résident et travaillent dans des zones d'emploi différentes en Poitou-Charentes
- Actifs qui résident en Poitou-Charentes et travaillent en dehors de la région en métropole
- Actifs qui résident en Poitou-Charentes et travaillent en dehors de la métropole

Source : Insee, RP 2012, exploitation complémentaire

Depuis 2007, les flux Rochefort-La Rochelle se sont accentués (+19,1 % vers La Rochelle et +13,8 % vers Rochefort) ainsi que ceux de Châtelleraut vers Poitiers (+10,5 %). À l'inverse, les flux de Poitiers vers la zone d'emploi de Châtelleraut diminuent (-0,4 %).

Les flux extra-régionaux surtout tournés vers Paris, Bordeaux et Cholet

Les 31 000 navetteurs qui quittent la région pour aller travailler, représentent 4,4 % des actifs occupés picto-charentais. Certaines zones d'emploi extérieures à la région sont très attractives et polarisent ces déplacements. En effet, huit zones d'emploi présentent des flux supérieurs à 1 000 navettes. Il s'agit, après la zone d'emploi de Paris, de zones attenantes à la région comme celles de Bordeaux, Cholet, Limoges et Tours. Les liaisons de Bressuire vers Cholet (2 900 actifs), Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire vers Bordeaux (1 900 actifs) et Angoulême vers Limoges (1 700 actifs) sont les plus fréquentes. Plus mobiles que les femmes, les hommes effectuent deux navettes extra-régionales sur trois. Par ailleurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures, ainsi que les ouvriers, catégories sociales très masculines sont plus mobiles que les employés.

Des navettes extra-régionales de plus en plus nombreuses

Depuis 2007, le nombre de navetteurs extra-régionaux a augmenté de 10 % (soit 2 800 personnes de plus) alors que le nombre d'actifs occupés n'a progressé que de 0,8 % en région. C'est vers la zone d'emploi de Paris que le nombre de déplacements a le plus augmenté (+14 % en 5 ans). Ces flux concernent surtout les résidents des zones d'emploi de

Poitiers, de La Rochelle et d'Angoulême, flux facilités par une desserte des lignes de train à grande vitesse.

L'attractivité des zones d'emploi de Bordeaux et de Cholet s'est aussi renforcée (+12 % et +11 %). En revanche, la zone d'emploi de Tours perd de son attractivité sur cette période (-9 % de navetteurs picto-charentais) en partie expliquée par une baisse des flux en provenance de la zone de Châtelleraut.

La moitié des actifs occupés travaille à moins de 7,9 km de leur domicile

La moitié des actifs occupés picto-charentais parcourent une distance inférieure à 7,9 km pour aller travailler. Du fait des nombreux flux extra-régionaux, les picto-charentais résident en moyenne à 19,4 km de leur lieu de travail. En plus d'être plus mobiles, les hommes effectuent des distances en moyenne plus longues (7,6 km de plus que celles des femmes). Par ailleurs, les cadres et les professions intellectuelles supérieures parcourent aussi des distances plus grandes que les autres catégories de salariés (31,3 km en moyenne contre 14,9 km pour les employés et 18,8 km pour les ouvriers).

Avec près de 22 km parcourus en moyenne pour aller travailler, les actifs occupés domiciliés dans la zone d'emploi de Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire sont les plus éloignés de leur lieu de travail, suivis de ceux de la zone d'emploi de Saintes - Saint-Jean-d'Angély avec une distance moyenne de 21,4 km (figure 2). Ils sont, en effet, nombreux à effectuer des trajets extra-régionaux vers Bordeaux, zone d'emploi très attractive. En revanche, les actifs occupés des zones d'emploi de Parthenay et de Bressuire ont des distances moindres (16,6 km et 15,4 km).

2 Des trajets plus longs pour les actifs des zones d'emploi du sud littoral de la région

Distances moyennes et distances médianes et temps de trajet moyen des déplacements domicile-travail des actifs occupés résidant en Poitou-Charentes en 2012

Zones d'emploi de résidence	Effectif (en nombre)	Distance moyenne (en km)	Distance médiane (en km)	Temps de trajet moyen (en min)
Poitiers	137 000	19,5	8,5	18,6
Angoulême	108 500	18,9	7,4	18,8
La Rochelle	93 700	21,5	7,7	18,7
Niort	93 000	17,5	8,2	18,1
Saintes - Saint-Jean-d'Angély	46 300	22,7	7,9	18,9
Rochefort	40 000	19,3	5,9	17,0
Cognac	33 600	17,5	6,8	16,3
Bressuire	30 900	15,4	8,5	16,1
Châtelleraut	30 700	19,8	8,4	18,8
Royan	29 100	21,0	6,1	18,3
Thouars-Loudun	25 800	17,5	7,9	18,2
Jonzac - Barbezieux-Saint-Hilaire	25 500	21,9	7,9	19,0
Parthenay	12 900	16,6	6,8	18,1
Région Poitou-Charentes	707 400	19,4	7,6	18,3

Source : Insee, RP 2012, exploitation complémentaire, distancier Metric

Des distances qui augmentent

Entre 2007 et 2012, la distance moyenne et la durée des trajets domicile-travail (des actifs résidant en région) ont augmenté respectivement de 1,7 km et 1,2 minute. En effet, de moins en moins d'actifs occupés travaillent sur leur commune de résidence (36,7 % en 2007 et 34,4 % en 2012). La périurbanisation d'une part et la concentration des emplois dans les grands pôles urbains d'autre part expliquent ce phénomène.

Poitou-Charentes : la région qui utilise le plus la voiture pour aller travailler

Pour effectuer les trajets domicile-travail, voitures, camions et fourgonnettes sont très majoritairement utilisés. En 2012, ce mode de déplacement concerne près de 82 % des trajets. La part de ce mode de déplacement s'est accentué depuis 2007 (+1,2 point sur 5 ans). Au regard de cet indicateur, le Poitou-Charentes arrive en tête des régions (5 points de plus qu'en moyenne de Province).

Aussi, avec 3,3 % des trajets domicile-travail en Poitou-Charentes (7,6 % en Province), les transports en commun restent encore peu utilisés et progressent peu (+0,2 % en 5 ans) en lien avec le caractère rural de la région comme en Limousin. Les actifs de la zone d'emploi de La Rochelle sont ceux qui utilisent le moins l'automobile mais privilégient plus qu'ailleurs les deux roues. En revanche, ceux des zones d'emploi de Royan et de Châtelleraut utilisent plus fréquemment la voiture.

La progression du recours à la voiture reflète le phénomène d'étalement urbain. Mais son évolution est aussi liée à d'autres facteurs parmi lesquels figurent la situation économique des territoires, les évolutions locales du marché du travail ou la progression constante du nombre de ménages bi-actifs. ■

Définitions :

Zone d'emploi : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

Navetteur : actif en emploi qui se déplace de son lieu de résidence à son lieu de travail.

Stable (dans la zone d'emploi) : actif qui réside et travaille dans la même zone d'emploi.

Méthodologie et Sources :

La source principale est le recensement de la population 2012 (exploitation complémentaire) qui informe des flux bilocalisés entre le lieu de résidence des actifs et le lieu de travail, le nombre d'individus et le mode de transport principal utilisé.

Insee Poitou-Charentes
5, rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédacteur en chef :
Boris Simon

ISSN : 2274-7982

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Lampin D., «30 ans d'évolution de population en Poitou-Charentes : plus loin des villes, plus loin des emplois» *Insee Analyses Poitou-Charentes*, n° 5, octobre 2014.
- Giraud A., Matzenauer M., «Communauté d'Agglomération de La Rochelle, vers une mobilité plus durable», *Décimal Insee Poitou-Charentes* n° 314, janvier 2012.

